

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 12 avril 2013

**Service instructeur**

Service de l'Action Internationale, Transfrontalière et Européenne

**N° CP-2013-4-11-4**

**Service consulté**

**FONDS DE SOUTIEN AUX INITIATIVES TRANSFRONTALIERES - SOUTIEN AU  
PROJET THEATRAL BILINGUE "LE TRAITE"**

Résumé : Il est proposé au Conseil Général de soutenir le projet théâtral bilingue "Le Traité" porté par la Fondation Centre Culturel Franco-Allemand de Karlsruhe à hauteur de 2 000 € (programme F712-2677)

Dans le cadre de la commémoration du 50<sup>ème</sup> Anniversaire du Traité de l'Elysée en 2013, la Fondation Centre Culturel Franco-Allemand de Karlsruhe organise en collaboration avec la troupe de théâtre "L'Atelier du Premier Acte" de Strasbourg, un évènement d'envergure mettant à l'honneur deux figures emblématiques du développement de l'amitié franco-allemande, que sont le Général Charles de Gaulle et le Chancelier Konrad Adenauer.

Le projet, porté par le metteur en scène alsacien Pierre Diependale, consiste à réaliser une pièce de théâtre contemporaine et bilingue français et allemand qui retrace l'histoire de la signature du Traité de l'Elysée.

A partir de témoignages et de recherches dans les archives, elle met en scène les dialogues entre le Général de Gaulle et le Chancelier Adenauer, interprétés respectivement par les acteurs français Jean-Philippe Meyer et Alain Moussay.

Une tournée de la pièce est prévue dans le Bade-Wurtemberg (Karlsruhe), en Alsace (Oberhausbergen, Colmar), en Franche-Comté (Montbéliard) et en Lorraine (Nancy). La pièce sera également proposée aux Instituts Franco-Allemands d'Allemagne et les Instituts Goethe de France.

La Fondation Centre Culturel Franco-Allemand sollicite le Conseil Général à hauteur de 2 000 € sur un budget de 80 700 €.

<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Honoraires, mise en scène : ..... 26 000 €	<u>Autofinancement Fondation</u> :..... 16 200 €
Frais d'intendance (déplacement, hébergement, restauration) : ..... 20 000 €	<u>Aides publiques</u>
Frais de communication : ..... 12 600 €	<b>Conseil Général 68</b> : ..... <b>2 000 €</b>
Frais de location et d'équipement :.. 16 800 €	Région Alsace ( <i>acquis</i> ) : ..... 5 000 €
Frais divers (SACEM, assurances, secrétariat, etc.) : ..... 5 300 €	Conseil Général 67 : ..... 2 000 €
.....Total 80 700 €	DRAC Alsace : ..... 1 500 €
	Ville de Karlsruhe : ..... 1 200 €
	Autres subventions : ..... 2 500 €
	<u>Entreprises, associations</u> :
	Würth Group ( <i>acquis</i> ) : ..... 5 000 €
	Karl Storz GmbH ( <i>acquis</i> ) : ..... 5 000 €
	Herrenknecht AG ( <i>acquis</i> ) : ..... 5 000 €
	Autres entreprises : ..... 9 800 €
	FEFA : ..... 3 000 €
	Fondation Charles de Gaulle : ..... 2 000 €
	Autres fondations : ..... 3 000 €
	<u>Billeteries</u> : ..... 17 500 €
	.....Total 80 700 €

La Commission des Actions et des Relations Internationales du 4 février 2013 a émis un avis favorable sur le montant sollicité, soit 2 000 €.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de soutenir la Fondation Centre Culturel Franco-Allemand de Karlsruhe à hauteur de 2 000 € pour la réalisation de ce projet théâtral bilingue.

Cette subvention sera imputée sur le programme F712, code/programme 2677, chapitre 65, fonction 048, nature 6562 du budget départemental de l'exercice 2013.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

